président d'honneur, entourés de Mme Orelio, vice-présidente ; de MM. Auguste Capiette et Fidèle Langlais, vice-présidents de la Fédération des A. C. de l'U. N. C.; Deresmes, secrétaire général et Delecroix, président des mutilés de Tourcoing et ses cantons.

Le président donna lecture de la liste des morts de l'année, puis il exposa les résultats des congrès tenus à Hazebrouck et à Valenciennes. Il indiqua les vœux émis.

Le secrétaire général donna connaissance du rapport moral depuis la dernière réunion générale.

Mme Orelio fit ensuite une causerie sur les avantages retirés par les orphelins de guerre de l'Office des pupilles de la Nation.

M. Brunel la remercia au nom des assistants. Il la félicita pour l'activité qu'elle déploie dans son travail et pour son dévouement inlassable. Une tombola d'objets utiles termina la réunion.

rent et Eugène Corne, secrétaire.

LE PAIN DE ZONE

Conformément aux instructions contenues en un arrêté ministériel du 7 octobre 1932, les carnets de tickets de pain seront échangés contre des cartes.

En conséquence, les bénéficiaires du régime du pain frontalier sont invités à faire une nouvelle demande qui sera déposée à l'Hôtel de Ville (Cour d'honneur) pour les personnes dont le nom commence par la lettre :

A, B, C, lemercredi 21 juin ; ; Da à Der, le jeudi 22 ; Des à Dz, le vendredi 23 ; E, F, G, H, I, J, K, le lundi 26 ; L, M., le mardi 27 ; N, O, P, Q, R, S, T, le mercredi 28 ; U, V, W, X, Y, Z, le jeudi 29.

Les intéressés sont informés que leur demande ne serar eçue qu'aux jours fixés ci-dessus, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Ils auront à se munir du carnet actuellement en cours qu'ils retireront chez leur boulanger et de toutes pièces justificatives de leur identité et de leur résidence (livret de famille, carte d'électeur, carte d'identité, etc...).

D'autre part, les personnes se ravitaillant en pain en Belgique, sont invitées à se présenter à la Mairie, aujourd'hui mardi, munies des pièces indiquées ci-dessus. Il leur est signalé que leur carnet, actuellement en cours, cessera d'être valable le 30 juin.

Le coût de la carte ou du carnet est de un franc.

LA SOCIETE NATIONALE « LES MEDAILLES MILITAIRES » A BRUXELLES

es Médaillés Militaires se sont rendus dimanche en excursion à Bruxelles.

Partis tôt d Tourcoing, ils arrêtèent une demi-heure à Tournai, pour le petit déjeuner, pour arriver à 10 heures è Bruxelles, où sous la conduite d'un guide averti, ils visitèrent en auto les principaux monuments de la capitale belge et l'agglomération bruxelloise. Au cours de cettevisite, M. Maurice Desurmont, leur Président, entouré d'une nombreuse assistance, pieusement recueillie, déposa unegerbe sur la tombe du Soldat inconnu. Ce geste fut hautement apprécié par la population.

Après une minute de recueillement, les Médaillés militaires défilèrent devant la tombe du Soldat inconnu, puis se rendirent à déjeuner. Au dessert, de vives félicitations furent adressées à MM. Desurmont et Bernard, pour l'organisation de cette journée, qui fut parfaite.

L'après-midi fut laissée à la libre disposition des participants et le retour s'effectua en très bonne condition, laissant à chacun un excellent souvenir du passage à Bruxelles.

COLONIE DE VACANCES DES SABLES-D'OLONNE DES A. C.

Le Comité organisateur rappelle aux parents que la première visite médicale obligatoire des enfants aura lieu le jeudi 22 juin, en la salle du 1er étage du Café de l'Hôtel de Ville, place Victor-Hassebrouck.

Avant la visite médicale, des renseignements importants seront donnés : date du départ, composition du trousseau, costumes et coiffures, uniformes, remise de divers questionnaires, paiement de 50 % de la participation des parents, etc... Les parents des nouveaux colons auront à remettre le certificat de vaccination anti-diphtérique et un bulletin de naissance sur papier libre.

La réunion commencera à 14 h. 30.

Présence **obligatoire** pour tous les parents à l'heure ci-dessus indiquée.

LA DUCASSE DU BLANC-SEAU

Elle est fixée au dernier dimanche de juin, cette année, au 25 juin.

Les forains qui désirent s'installer sur la place du quartier sont invités à s'adresser au Service de l'Octroi, à la Mairie de Tourcoing.

Le Comité des Fêtes du Blanc-Seau offre aux enfants du quartier un concours de ballonnets avec 150 francs de prix. Lancement place de l'Eglise.

Le lundi, de 15 à 20 heures, Grande Braderie, rue de Mouvaux, de l'Octroi de Roubaix au Pont Tournant.

Concours de Trottinettes avec et sans pédale, à partir de 19 heures.

LOTISSEMENT DE LA RUE LA ROCHEFOUCAULD

Par pétition, en date du 23 novembre 1932, Mme Duvillier-Watine, demeurant à Marcq-en-Barœul, boulevard de Tourcoing, n. 420, sollicite l'autorisation de lotir un terrain lui appartenant, sis en cette ville, front à la rue La Rochefoucauld, d'une superficie de 26 ares environ, cadastré sous le n. 502 p de la section D.

En conséquence les pièces de l'affaire seront déposées pendant huit jours au secrétariat de la Mairie, du 19 au 26 juin 1933 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le mardi 27 juin 1933, un commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville, bureau du secrétariat, de 14 à 17 h., les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

LE BUDGET DES HOSPICES

Le dernier Conseil Municipal a eu à s'occuper d'entériner les budgets. Voici le détail de la situation financière de l'Administration des Hospices, tel qu'il ressort des chiffres présentés par le rapporteur, M. Desmettre, au nom de la Commission des Finances de la Ville de Tourcoing :

Recettes ordinaires : 5.454.369 fr. 20. Recettes extraordinaires : 4.373.236 fr. 15. Recettes supplémentaires : 1.316.733 fr. 72. — Au total : 11.144.339 fr. 17.

Dépenses ordinaires : 5.080.900 fr. Dépenses extraordinaires : 5.242.720 fr. 41. Dépenses supplémentaires : 348.379 fr. 14. — Au total : 10.671.999 fr. 55.

Excédent de recettes : 472.339 fr. 62.

Budget supplémentaire :

Ce document se balance comme suit : Recettes : 5.389.385 fr. 75. Dépenses : 5.389.184 fr. 34. Faisant ressortir une excédent de recettes de 201 fr. 41.

Il est à remarquer que, pour l'équilibre de ce budget, la Commission Administrative ne sollicite aucune subvention de la Ville.

FÊTES QUINQUENNALES DES QUARTIERS TOSSÉE, ST-LOUIS, LES 12, 14 ET 15 AOUT

Dans sa réunion du 11 juin, le comité des fêtes a arrêté ce qui suit : le samedi 12 août, grande braderie rue de Tourcoing et rue de Roubaix, promenade flamande ; le soir, retraite aux flambeaux avec musique ; distribution de gâteaux aux porteurs de lanternes.

Le 13 : réveil en fanfare, concerts sur les différents kiosque, carnaval d'été, nombreux prix en espèce pour chars, groupes et isolés. Les inscriptions sont reçues dès ce jour, chez le secrétaire, 308, rue de Roubaix. Tous les commerçants adhérents recevront prochainement le fanion qui sera arboré durant les fêtes. Il a décidé une tombola gratuite, 2.000 fr. de prix ; une course cycliste, circuit du quartier ; grand concours de pigeons, concours de javelots (voir affiches ultérieures). Jeux populaires dans tous les cafés adhérents ; têtes aérostatiques et concours de ballonnets et divers autres attractions, bals populaires, place Saint-Louis : démonstration de chiens de défense au bout de la rue de l'Epidème.

Le comité se tiendra en permanence le dimanche 18 juin, de 9 h. à 10 h. 30, chez M. A. Vancoppenalle, 147, rue de Roubaix, pour recevoir les instructions et programmes des diverses sous-commissions.

Le programme officiel paraîtra prochainement.

UN PUISSANT TRACTEUR S'EST ÉCRASÉ CONTRE UN TRAMWAY A TOURCOING

Un accident grave qui, par miracle, n'a fait qu'un blessé léger, s'est produit vers 17 heures, à l'angle des rues Winoc-Choqueel et de Guisnes à Tourcoing.

Le tramway n° 109 de la ligne circulaire M, conduit par le wattman Séraphin Hasebrouck, 41 ans, demeurant rue du Général-Souham, 97, et le receveur

LES VEHICULES APRES L'ACCIDENT

Jean Bernard, 33 ans, domicilié 22, rue d'Athènes, à Tourcoing, remontait la rue de Guines, venant de l'Alsacienne et se dirigeant vers la place de la Gare. Arrivé à l'intersection à angle droit de la rue Winoc-Choqueel et de la rue de Guines, il se trouva face à face avec un véhicule venant de la gare des marchandises et se dirigeant vers l'Hôtel de Ville. Il s'agissait d'une puissante voiture de déménagements de la maison lilloise Les Transports du Nord, pilotée par le chauffeur Robert Blanckaert, 32 ans, demeurant rue Kant, 16, à Lille.

La voiture de déménagements, traînée par un tracteur, prit en flanc gauche le tramway bondé de voyageurs et l'arracha littéralement des rails, projetant la lourde voiture sur le trottoir, contre l'angle de l'immeuble n° 46 de la rue do Guines, précisément — ironie du sort — sous la plaque indiquant: Arrêt facultatif.

Quant au tracteur, il est complètement broyé, la barre d'attelage, entraînée par le poids du chargement, est en miettes, des débris de verre et des morceaux métalliques traînent à plusieurs mètres du lieu du choc, le capot n'existe pour ainsi dire plus, les phares sont brisés et émiettés... Par un hasard prodigieux, le chauffeur n'a pas autre chose qu'une légère commotion.

Une voyageuse qui se trouvait assise à l'intérieur du tramway, voulant se lever et fuir, eut le pied coincé sous la banquette et fut légèrement atteinte; elle reçut des soins dans une pharmacie voisine et put regagner son domicile par ses propres moyens. Il s'agit de Mme Van de Sonneville, 30 ans, demeurant 16, place de la Croix-Rouge, à Tourcoing.

Aussitôt arrivèrent sur les lieux de la collision plusieurs contrôleurs des tramways, MM. Parverex, commissaire de police du premier arrondissement, accompagné de M. Boissot, sous-inspecteur de police au commissariat central.

Un service d'ordre dut être organisé par la police, l'entrée de la rue Winoc-Choqueel, vers la gare, étant complètement obstruée. Un service de transbordement fut organisé pour les voyageurs des tramways. La compagnie, après le constat d'huissier et le relevage des débris du tracteur, fit procéder à la remise sur rails du tramway, qui n'est pas endommagé, et dont aucune vitre n'a sauté...

La circulation normale ne put reprendre que vers 21 heures.

EXCURSION DE L'AMICALE SEVIGNE A LA PANNE

L'Amicale Sévigné organise pour le dimanche 2 juillet prochain, une excursion à La Panne. Le prix de l'excursion (voyage et repas compris), a été fixé à 25 fr.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Sévigné, à partir du 19 juin.

La réunion mensuelle qui doit avoir lieu le troisième dimanche du mois, est reportée au dimanche 25 juin.

AU LYCÉE DE TOURCOING

Certificat d'études secondaires élémentaires. — Soixante dix sept élèves de septième se sont présentés ; soixante et un ont été déclarés admissibles, et cinquante quatre définitivement reçus. Ce sont :

A Tourcoing : Avigdor Isy, Briffaut Jacques, Carton Marcel, Debonnet Jean, Delcroix Joseph, Dépinoy Louis, Desurmont Jacques, Dupuis Jacques, Dutertc Victor, Frégosi Jacques, Gadenne Jacques, Géry Pierre, Guérin Albert, Laho Pierre, Lallemand André, Le rancq Jacques, Machelart Claude, Parsis Emmanuel, Van Corselis Jacques, Vandamme Jean, Vandermeersch Fernand, Vanmoen Georges, Vanrullen Henri, Vanveerdeghem Jean.

A l'annexe de Roubaix : Berton Maurice, David Georges, Deboysère Hubert, Dewalsche Jean-Claude, Dhénin Etienne, Dubus Jean, Duforest Maurice, Flevez Jacques, Franck Roger, Gauhtier Paul, Ghymans René, Goedert Paul, Heim Jacques, Huvenne Pierre, Lecr t Jean, Lefèvre Claude, Lefèvre Maurice, Lehoucq Roger, Lepers Serge, Liagre Jacques, Mascart Jacques, Mouton Jean, Niffels Edmond, Payelle Gérard, Rachez Roland, Tiberghien Jean, Tiberghien Jacques, Vandevelde Roger, Vanlaere Charles, Velghe Julien.

UNE INNOVATION AU MARCHÉ

Le maire de Tourcoing informe la population de la ville que, par extraordinaire et à titre d'essai, le marché quotidien aux fruits et légumes, qui se tient sur la place des Halles, sera prolongé samedi jusqu'à 17 h.

AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Résultats des concours de fin d'année. — Ont obtenus :

Classe élémentaire de solfège, garçons (professeur, M. Eugène Corne) : Une nomination avec note très bien : à M. Maurice Cardon. — Une nomination avec la note bien : à MM. André Labit, Henri Tkindt, Gustave Deblescheps, Noël Verhote, Jacques Millescamps, Raymond Pascal, Jean-Jacques Vanhoutte, René Debrauwer, André Beuschaert, Louis Harlière, Maurice Debacker, Edmond Leduc. — Une nomination avec la note assez bien : à MM. Michel Campion, Roger Delmotte, Jules Dupont, Maurice Vande Wekhe, Henri Bouche, Fernand Dubreuque, Jean Kerrinckx, Jean Cornil, Lucien Merchier, Germain C'Haezo, André Vandermalière.

Le jury était composé de : M. Lucien Niverd, directeur, président ; ; Mme H. Martin ; MM. Edmond Genty et Eugène Corne, secrétaire.

LA CRIÉE AUX HALLE

Marchandises vendues à la criée, le 19 juin. — Haricots verts, 2.10 le kg ; tomates, 1,10 à 2,70 le kg ; concombes, 0,50 à 0,65 pièce ; aulx, 2,30 à 2,40 le kg; choux-fleurs, 1,2. pièce ; artichauts, 0,40 à 1,60 pièce ; asperges, 2,20 la botte ; oranges, 1,50 à 1,90 le kg ; bananes, 27,00 à 36,00 la caisse ; pêches, 2,60 à 2,75 le kg ; fraises, 6,50 à 7,00 le panier; cerises, 1,75 à 3,40 le kg ; groseilles, 1,50 à 2,00 le kg ; camemberts, 1,05 la pièce ; port-salut, 6,00 le kg ; bondons, 0,35 pièce ; beurre, 10,50 à 16,00 le kg ; abricots, 1,20 à 2,60 le kg.

L'AMICALE DES CINQ-VOIES EN BELGIQUE

Dimanche, l'Amicale des Cinq-Voies a fait son excursion à Orroir et au mont de l'Enclus (Belgique). Deux autocars pleins à craquer quittèrent notre ville par un temps incertain, mais qui demeura assez beau.

Partis à 8 h. 15, les excursionnistes, au nombre de cent environ, arrivèrent au Mont à 9 h. 30. Là, les groupes se formèrent pour la grande promenade dans les bois d'Orroir et la descente du Trou du Diable, au milieu d'une vive gaieté. A 20 h. se fit le rassemblement pour le retour.

En résumé, excellente journée amicaliste, dont chacun conservera le meilleur souvenir. La prochaine sortie se fera à Nieuport-Bains (Belgique).

LE MOUVEMENT A L'ABATTOIR

Pour la période du 12 au 18 juin on a enregistré : bétail abattu : 127 bœufs, 148 veaux, 13 moutons, 145 porcs, 14 chevaux ; quantités déclarées : pour la ville, 51.537 k. ; pour l'extérieur, 20.829 kilos ; cheval, 3.362 kilos ; 391 kilos de viande ont été saisis par le service de l'inspection.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 17 juin — Choux-fleurs, 0.75 à 1.25 le pièce; Baraquets 2.00 le kg; Haricots verts 1.50 à 2.70 le kg; Pêches 2.25 à 4.75 le kg; Oranges 1.75 à 1.90 le kg; Tomates 2.20 à 2.80 le kg; Asperges 2.50 à 2.70 la botte; Fraises 5.50 à 8.00 le panier; Camembert 1.90 la pièce; Port Salut 2.50 à 2.75 la pièce; Beurre 11.25 à 16.00 le kg; Maroille 2.00 à 2.60 la pièce; Cerises 2.50 à 3.80 le kg; Abricots 2.90 à 3.40 le kg; Petits pois 1.00 à 0.85 le kg; Groseilles 2.75 à 3.00 le kg.

Sociétés et Comités

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir à 20 h., répétition générale au local, 1, Place de la Croix-Rouge, du programme du Concert du 25 juin.

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Ce mardi à 20 h., dernière répétition générale avant l'audition de Notre-Dame, du 25 juin. Présence indispensable de tous.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition générale jeudi à 20 h., rue de Gand 10.

CONTREMAITRES ET TECHNICIENS DU TEXTILE. — Les membres disponibles sont invités à assister au convoi de M. Dekeyser Henri, contremaître de cardes, aujourd'hui mardi à 8 h. 30 à Sainte-Anne, rue du Brun-Pain. Assemblée 23, rue de Bondues.

POILUS D'ORIENT. — Il reste quelques pièces disponibles pour la sortie du 25 juin. Il est grand temps de s'inscrire au siège, 3, Grand'Place. Le départ aura lieu à 8 h. 30.

SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Fête de la société à Lille le 2 juillet. Pour le banquet, envoyer les adhésions chez M. P. Maréchal, rue d'Anvers, 74 pour le 25 juin, dernier délai.

CRICK-SICKS. — Répétition aujourd'hui mardi à 20 heures.

A. C. DU CENTRE. — La Commission rappelle qu'elle organise pour le 2 juillet une excursion à Compiègne avec visite du Château et du Monument de l'Armistice. Cette excursion se fera dans des autocars (prix 25 francs). S'inscrire d'urgence au siège, 1, Place Victor-Hassebroucq.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

PECHE. — **Les Vrais Goujonneux** (Blanc-Seau). — Dimanche 25 juin, pêche et excursion à l'Yser, Furnes, La Panne. Départ au siège à 5 heures précises.

ETAT CIVIL

Naissances : Robert Frenoy, rue Nationale, 138 ; Henri Carin, rue Beaumarchais, 24 ; Michèle Liefooghe, rue des 5-Voies, 104 ; Jacques Favorel, rue Croix-Blanche, 157.

Publications : Pierre Willoquet, professeur libre, rue de Paris, 12 et Fernande More, employée à Dijon ; Roland Gysembergh, modeleur, rue Blanc-Seau, 313 et Godelieve Develter, s. p. à Lomme ; Maurice Duquenne, confectionneur à Auchel et Marie Stimput, s. p. Chaussée Watt, 83; Jules Deschamps, apprêteur, rue du Triangle, 5 et Clémence Neessens, dévideuse rue Moulin-Fagot, 2.

Décès : Jules Duchatel, 81 ans, s. p., rue Nationale, 138 ; Paul Tiberghien, 39 ans, rue Jean-Bart, 27 ; Victor Lerouge, 64 ans, Ch. Denis Papin, 350 ; Amélie Marlière, 92 ans, veuve Fortuné Delespaul, rue Dr Dewyn, 59 ; Coralie Dutarte, 82 ans, veuve J.-B. Desoubry, rue d'Havré, 3; Henri Dekeyser, 70 ans, rue de Bondues, 23 ; Adrienne Bonnat, 24 ans, rue d'Alexandrie, 20.

HALLUIN

Une excursion à La Panne. — Les membres des organisations ouvrières, syndiquées, coopérateurs, mutualistes, qui désirent accompagner avec leur famille, le Cercle Artistique « Rerum Novarum » doivent se faire connaître au Gérant de la Maison des Syndicats Libres, 78, rue des Ecoles.

Moyennant la modeste somme de 0 fr. par personne, ils pourront participer à l'excursion Menin-La Panne et retour, qui aura lieu le Dimanche 23 Juillet et un ticket sera remis à chacun des participants.

Le rassemblement aura lieu à 6 h. 30 à l'angle des rues de Lille et de Mouscron. Et le départ de La Panne est fixé à 20 h.

Nos sociétés en excursion. — La période d'excursions pour nos sociétés locales va commencer ; l'Amicale des anciens combattants a fixé son choix sur Bruxelles, pour le 23 juillet prochain, par train direct et spécial Menin-Bruxelles. Prix du voyage aller et retour : 18 fr. français. S'inscrire au Foyer de la Paix.

La section des anciens des armées d'occupation ira visiter le monastère du Mont des Cats, puis poussera jusque Malo, le 30 juillet.

La section artistique « Rerum Novarum » partira le 23 juillet pour se rendre à La Panne.

La société musicale « La Concordia-Harmonie », profitant des fêtes du 14 juillet, se rendra à Ostende les 15 et 16 juillet prochain. La renommée de notre phalange musicale se fera apprécier par nos amis belges, un concert devant être donné par la « Concordia » à Ostende. Puis ce sera le 13 août l'excursion traditionnelle à Saint-Idesbadt, près La Panne.

Le groupement des « Amis des écoles laïques », comme chaque année, offrira aux lauréats du certificat d'études, une excursion le 23 juillet à Coxyde. Les parents et amis peuvent y participer ; les inscriptions seront reçues bientôt chez M. Wanquet, rue de la Gare.

Football. — O.S. Halluinais. — Tournoi de sixte. — Les inscriptions sont closes. Elles permettront vraisemblablement la formation d'un groupe de 6 équipes en seniors et 3 ou 4 en juniors.

Les premières rencontres sont fixées au mercredi 28 juin.

Assemblée générale. — Dimanche 2 juillet, au siège de la Société. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 28, dernier délai, et doivent être envoyées chez M. Charles Cracco, président, 63, rue de Lille, Halluin.

Réunion du Comité. — La prochaine réunion de la Commission est fixée au mardi 20 ; les suivantes, chaque mercredi, pendant la première période du tournoi de sixte ; toutes les réunions, terrain de la rue de Lille.

Amicale des Combattants Belges. — Les Anciens Combattants Belges désirant obtenir « la Carte de Feu » peuvent se présenter au local de la section F.N.C., à Halluin, rue de Lille, 171 (arrêt du tram R, rue Pasteur).

Ils devront se munir de leurs papiers militaires, d'une photographie 6×4 prise de face et en civil. La permanence fonctionne tous les lundis, de 18 à 21 heures.

A l'école municipale de musique. — On travaille activement en ce moment à la préparation du beau programme que chaque année, les élèves de notre école municipale de musique donne, à l'occasion de la distribution solennelle des prix qui aura lieu le mois prochain.

M. Pattyn, officier d'Académie, le distingué directeur de l'école et ses dévoués collaborateurs, vont incessamment présenter leurs élèves pour les concours de fin d'année ; nul doute que les succès enregistrés montreront toute la valeur de l'école.

Le brillant concert suivi chaque année par de nombreux amateurs, qui clôture l'année scolaire, sera encore cette année un vrai régal musical, à en juger par le soin et le dévouement apporté par tous, à préparer cette fête artistique.

Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Le Maire donne avis que, par arrêté préfectoral en date du 13 mai, la Société Anonyme d'Epuration et de Récupération des Eaux Résiduaires est autorisée à installer une usine pour :

1° L'épuration des eaux de lavage des laines ; 2° La récupération des sous-produits ; 3° L'extraction et le blanchiment de la lanoline ; 4° La fabrication du savon à Halluin, rue de la Lys.

Copie de l'arrêté préfectoral susvisé, est déposée à la Mairie d'Halluin, pour être communiquée à toute personne intéressée qui en fera la demande.

Secours aux vieillards. — Demain lundi 19 juin, à la mairie, salle habituelle, à partir de 9 heures, paiement des allocations de l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, femmes en couches, etc... Se munir de leur carnet.

Concert public. — Jeudi 22 juin, à 20 h., sur le kiosque de la place Jean Jaurès, concert par la symphonie « La Prolétarienne ». Au programme : 1. The Merry Sailors, marche de Garceau ; 2. Tito Strozzi, ouverture, de Zerco ; 3. Télémaque, poème symphonique, de Vargues ; 4. Les Cloches de Corneville, fantaisie de Planquette ; 5. Silvio Pellico, ouverture de Zarco ; 6. Le Petit Choc, fantaisie, de Szule ; 7. Musique en tête, marche, de Borel Clerc.

Un Halluinois, lauréat aux « Rosati ». — Nous apprenons que M. Louis Huart, directeur du Crédit du Nord, à Halluin, vient de remporter, aux « Rosati », à Lille, le « Prix des Patoisants avec mention » offert par M. Scrive-Thiriez, conseiller d'arrondissement, vice-président des « Rosati ».

Perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve d'Artillerie et d'Infanterie. — Une séance supplémentaire aura lieu mercredi 21 juin, à 19 h. 30, au Foyer de la Paix. Cette séance sera consacrée à l'exposé du thème des exercices sur le terrain et servira de préparation à la dernière séance de l'année qui aura lieu dimanche prochain 25. Le rendez-vous pour dimanche est fixé à 9 h., Eglise de Roncq

Deuil. — Nous apprenons la mort de M. Georges Vanlerberghe, âgé de 32 ans, fils de M. Prosper Vanlerberghe Desmet, patron chaisier.

Le défunt sympathiquement connu, était membre de la commission administrative du S. I. « Les Amis d'Halluin », du Comité des Fêtes de ce groupement, membre du groupe des Anciens des Armées d'Occupation et du Club des Chiens de Défense « Les Amis Réunis ».

Ses funérailles auront lieu jeudi à 9 h. 30 en l'Eglise Saint-Hilaire.

Etat civil. — Décès : Edouard Clincke, 71 ans, 97, rue des Ecoles.

Voreux - Dé Dé - Soyer

Le seul vélomoteur à chaîne unique et à départ sur place — Aubier et Dunne d'origine — Agent général pour le Nord des Motos Soyer, 384, boulev. Industriel, chaussée Fernand Forest, Tourcoing.

RONCQ

UNE IMPOTRANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE BUDGET — LES TRAVAUX

La construction d'un Bureau de Poste

Le Conseil Municipal s'est réuni samedi soir à la Mairie, sous la présidence de M. Cornerd, maire, conseiller d'arrondissement. Seize conseillers étaient présents.

Avant d'ouvrir la séance, M. Jules Cornard, maire, félicite au nom de l'Administration Municipale, M. Ferdinand François, nommé récemment délégué cantonal.

Puis, M. Deltour, secrétaire de la Mairie, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est approuvé.

Le Conseil passe ensuite à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour :

Lotissements divers. — La société d'H. B. M. « Mon Abri » présente une autorisation de lotissement pour un terrain sis en bordure de la rue du Dronckart.

M. Florimond Delcourt, architecte, pour le compte de M. Jules Dewitte, propriétaire à Roncq, demande de lotir un terrain sis rue du Dronckart.

M. Letierrie Dannequin, 46, rue Blanche, à Lille, a déposé une demande pour lotir un terrain en bordure du chemin, 36 de Grande Communication.

Le Conseil émet un avis favorable à ces trois projets.

Une nouvelle rue. — Un propriétaire demande avis sur un projet de prolongation de la rue de l'Abbé-Lemire vers la rue des Chats-Huants. On prévoit une bande de 12 mètres de large. Le Conseil se rallie à l'avis de la Commission des Finances qui donne sa préférence à ce que la rue de l'Abbé-Lemire soit prolongée en ligne droite.

Prix du gaz. — Le statu-quo est maintenu.

Les grèves d'Armentières. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de remerciements de M. le Président du Bureau de Bienfaisance d'Armentières pour la subvention de 500 francs accordée en faveur des familles en grève, lors du conflit du Textile armentiérois.

Divers. — Le Conseil adopte un état de Dépenses imprévues se montant à la somme de 390 francs.

Le Conseil rejette les demandes de subventions suivantes :

Pour l'érection d'un monument au Président Fallières; pour élever un monument au général Serrail; au profit de l'œuvre des « Croix Rouges Françaises, Union des Femmes de France ».

Pour les vétérans pompiers. — M. le Maire propose, en faveur des vétérans de la subdivision des Sapeurs-Pompiers comptant 60 ans d'âge et 30 ans de service, l'octroi d'un secours annuel de 150 francs.

Le Conseil adopte cette proposition en faveur de MM. le caporal Albert Gilles, 62 ans, 30 ans de service ; le lieutenant Jules Houzet, 82 ans, à titre de reconnaissance, ne comptant que 27 ans de service.

Subdivision des Sapeurs-Pompiers. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Henri Beuviet, remerciant pour sa nomination au grade de lieutenant commandant, et signalent l'état de vétusté de son uniforme qu'il possède depuis dix ans.

M. le Maire propose l'achat d'un nouvel uniforme et l'octroi d'un nouveau drapeau de la subdivision. Il faut prévoir également le coût d'un uniforme pour M. André Charlet, nouveau sous-lieutenant.

Le Conseil donne un avis favorable et vote un crédit de 1.400 francs à prévoir au Budget additionnel.

Subventions. — La Philharmonie Roncquoise sollicite une subvention exceptionnelle pour la transformation de ses instruments au diapason normal. Ce changement entraînera pour cette société une dépense d'environ 14.000 francs. La Commission des Finances fait valoir qu'avant la dissolution de la Musique Municipale cette société touchait une subvention de 4.000 francs, non compris 700 francs à l'Harmonie Ouvrière, plus le remboursement de ses frais d'instruments et uniformes, et une indemnité pour voyages.

Elle décide en conséquence de prendre en considération la requête de la Philharmonie, et lui alloue une subvention exceptionnelle de 5.000 francs. — Adopté.

La Fanfare du Blanc-Four signale l'usure des uniformes de ses musiciens, qui les portent depuis onze ans, et sollicite une aide pour l'achat de nouveaux costumes. Une subvention de 5.000 francs est votée et approuvée par le Conseil.

La société « **Barnum Harmonie** » fait valoir que ses ressources sont très limitées et le besoin pour ce groupe musical d'acheter de nouveaux instruments. Sur avis de la Commission des Finances, le Conseil décide de lui allouer une subvention de 5.000 francs.

M. Arsène Destailleurs, adjoint, au nom des sociétés musicales, remercie le Conseil de son appui et de son concours envers l'art musical. Il projette pour l'année prochaine une demande de subsides en faveur et pour une rémunération des chefs de musique.

Bornes-fontaines. — Le Conseil vote les crédits ci-après : 2.000 francs pour remise en état de compteurs détériorés; 700 francs pour achat et pose de coffres contre le gel pour six bornes-fontaines.

Acquisitions de terrains. — Le Conseil autorise le Maire, en vue du tracé de la rue de la Montagne, à passer l'acte Dubois Dubus pour l'acquisition de 437 m. 20 pour 15.624 francs à payer dans un délai de quatre mois; pour l'acquisition Boussemart, 49 m. 25, à 20 francs le mètre carré.

Travaux de curage. — Pour le curage de le Becque de Neuville-en-Ferrain, le Conseil prend une délibération renonçant à la subvention d'Etat.

Mise en état de viabilité de la rue de la Montagne. — Depuis quatre ans, ce projet est à l'étude. Cette rue nouvelle aura 240 mètres de longueur, 7 mètres de largeur, deux aqueducs. On prévoit une dépense de 170.000 francs répartie en fournitures : 92.000 francs ; en main-d'œuvre : 78.000 francs.

Une subvention départementale de 67.000 francs sera allouée à la Commune.

M. le Maire donne connaissance d'une pétition des habitants de la rue de la Montagne, protestant contre la lenteur apportée à la réalisation du projet.

M. Six, adjoint, les conseillers Pinet et Vanhoorde, interviennent. On décide d'empêcher la circulation des voitures et le Conseil approuve et homologue le devis définitif et le cahier des charges. Des démarches seront faites pour la mise en œuvre, prochainement, de ces travaux de voirie.

Terrains de plaisance. — Cette taxe ne rapporterait à Roncq que dix francs annuellement. Le Conseil décide d'abandonner ce projet.

Personnel municipal. — Le Conseil décide d'appliquer, pour le personnel municipal titularisé, le barème de traitement fixé par la Commission paritaire départementale, avec effet rétroactif du 1er janvier 1933.

M. Debouvries, adjoint, sans être opposé à l'application du nouveau barème, fait remarquer que les services comptent trop d'employés et qu'avec une autre organisation il serait possible de supprimer des emplois; il cite l'exemple d'autres communes et réclame la responsabilité du secrétaire, chef de bureau.

M. le Maire proteste énergiquement; les communes citées, soit qu'elles soient moins ouvrières et par là même moins d'assistance, ont des Mairies agencées de façon moderne. Il fait confiance aux employés communaux et, avec la majorité du Conseil, estime que ce n'est pas le moment de congédier du personnel.

Le Conseil, à l'exception de M. Debouvries, décide de maintenir al question des employés.

M. le maire répond à M. Desbouvries et prend énergiquement la défense des employés municipaux et particulièrement de M. le secrétaire de mairie.

Police municipale. — Les trois gardes-champêtres recevront une tenue d'été. La dépense est évaluée à 735 francs pour les trois costumes. — Adopté.

Ecole Communale du Centre. — M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. Dubrulle, directeur de l'Ecole Communale du Centre, demandant divers aménagements nécessaires :

L'agrandissement de la cour des garçons et la remise en état des lavabos des deux écoles.

Le Conseil décide de donner une suite favorable, ces aménagements devant amener une amélioration des conditions matérielles et sanitaires pour les enfants, et vote à cet effet un crédit de 9.078 fr. 90, montant des devis approximatifs : agrandissement de la cour, lavabos remis en état avec installation des eaux potables. Une subvention de l'Etat sera sollicitée.

Les comptes administratifs. — Sont approuvés, les comptes présentés par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, savoir :

Compte de gestion 1932. Se clôture par un excédent de recettes de 26.323 fr. 72.

Budget additionnel 1933, avec un excédent en Recettes de 323 fr. 72.

Budget primitif 1934, atteignant 85.000 fr. en Recettes et Dépenses.

Pour l'**Hospice**, les mêmes documents ont été approuvés ; le compte de gestion 1932 accuse un excédent de recettes de 27.346 fr. Le Budget additionnel 1933 nous donne un excédent de recettes de 427 fr. 18. Le Budget primitif 1934 : en Recettes, 154.353 fr. 70; en Dépenses, 153.407 fr., d'où excédent de recettes de 946 fr. 79.

Pour la **Caisse des Ecoles**, les comptes de 1932-1933 accusent : en Recettes, 32.405 fr. 95; en Dépenses, 32.017 fr. 49, d'où excédent de Recettes de 388 fr. 46.

Le Budget 1933-1934 se balance en Recettes et Dépenses, par 30.500 francs.

Pour les **Cantines scolaires**, le compte de gestion 1932-1933 se clôture par un déficit de 350 francs, motivé par une dépense exceptionnelle de deux nouveaux poêles.

Le Budget 1933-1934 sera bouclé normalement.

A titre exceptionnel, le Conseil vote une subvention de 350 francs pour combler le déficit existant.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE

M. Cornard, maire, s'étant retiré, le premier adjoint, M. Emile Six, prit la présidence pour exposer à l'assemblée le compte de gestion de 1932 du Maire, qui laisse apparaître un excédent de Recettes de 240.324 francs 87. M. Six propose le vote de félicitations à M. le Maire, pour sa bonne gestion et le dévouement qu'il consacra aux affaires municipales, et la façon dont il gère les finances.

M. Debouvries, adjoint, déclare que comme l'an dernier il ne peut accepter les comptes de gestion du Maire qui, dit-il, établis par le secrétaire de Mairie, n'ont pas été contrôlés par personne.

M. Six répond qu'il pouvait prendre connaissance desdits comptes.

A l'exception de M. Debouvries, le Conseil vote des félicitations au Maire.

M. Cornard, qui était rentré en séance, remercia la majorité du Conseil et déclara qu'il continuerait à faire son devoir et à mener les affaires municipales dans la bon ordre et pour le bien-être de la commune.

Budget additionnel 1933. — Présenté en Recettes : 1.129.833 fr. 72 ; en Dépenses : 1.129.578 fr. 24, soit un excédent de Recettes de 255 fr. 48

Le Jubilé de M. le Maire. — M. Desbouvries, adjoint, proteste contre l'inscription au Budget d'une somme de 400 francs qui avait été votée par 9 voix contre 7; il explique son absence de cette cérémonie, qui était placée sous le patronage de la Municipalité, et dont les détails avaient été réglés par une Commission civile.

M. Six, premier adjoint, déclare que le programme lui a été soumis par la Commission civile; il ne s'est pas cru obligé de convoquer tous les conseillers, et a tout pris sous son « bonnet ».

M. Cornard, maire, exprime ses remerciements pour la fête projetée dernièrement en son honneur, à l'occasion de la célébration de ses Noces d'Or.

Dommages de guerre. — La Commune possède encore un titre de créance d'un montant de 25.380 francs, dont il reste à justifier une somme de 15.194 francs.

Le Conseil décide, pour liquider ce dernier titre, d'imputer cette somme à des travaux d'aménagement.

CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE

En 1926 le principe de construction par l'Etat d'un nouveau bureau des P. T. T. avait été adopté.

Ce projet est toujours pendant et à l'examen des services des Postes.

La Commission des Finances est d'avis maintenant d'opter en principe pour la construction, aux frais de la Commune, de ce nouvel Hôtel des Postes. L'immeuble serait loué à l'Etat moyennant un loyer de 4 %, à calculer sur les sommes ayant été dépensées pour la construction, qui ne pourrait dépasser le coût de 300.000 francs. Il y aurait lieu de solliciter une bonification d'intérêts sur l'emprunt à contracter et une subvention de l'Administration des P.T.T.

Le Conseil décide d'opter définitivement pour la construction de cet immeuble aux frais de la Commune.

Le terrain où sera érigé cet immeuble est situé rue de Lille, face à la rue Destombes, maisons numéros 190 et 192 qui seront démolies.

LES TRAMWAYS

Suite à un vœu émis par M. Vanheck, la Compagnie E. L. R. Tg. répond par lettre que son service sur la ligne R est maintenant fortement amélioré.

Conseil de Prud'hommes. — Suite à un vœu adopté sur la proposition de M. Vanheck, tendant à la création à Halluin d'une Section Commerciale au Conseil des Prud'hommes, M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. le Ministre du Travail qui, après examen et compte tenu d'opinions diverses, dit ne pouvoir prendre en considération cette demande.

Le Contrat Gaz. — Depuis le 14 mai 1933 le contrat Gaz est venu à expiration. Le Conseil décide d'attendre les instructions de M. Girard et du Syndicat des Communes.

Habitations à Bon Marché. — Sur la proposition de M. Desbouvries, le Conseil adopte un vœu tendant à laisser intacts les avantages acquis par les bénéficiaires de la « Loi Loucheur ».

MM. Desbouvries et Gaston Lebrun demandent que des interventions soient faites près du Conseil Général et du Conseil d'Arrondissement.

Le Budget Municipal. — M. l'adjoint Desbouvries attire l'attention du Conseil sur le Budget Municipal.

Il compare la progression des chiffres du Budget : 99.000 francs en 1914; 385.000 francs en 1926; 530.000 francs en 1929, et actuellement plus d'un million. Il réclame une plus juste répartition des dépenses et la limitation de celles-ci; il parle des échos des contribuables protestant contre les centimes additionnels; il demande de réduire les dépenses et réclame des économies.

M. le Maire répond énergiquement, et MM. Decottignies te Deudon interviennent.

L'incident est clos.

Le huis-clos est ensuite prononcé pour l'examen des questions d'assistance.

Il est 20 h. 30.

Poids et mesures. — Les opérations de vérification auront lieu : pour le Centre, au Café de la Tête d'Or, le 20 juin, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30, le 21 juin, de 9 h. à 12 h. ; pour le Blanc-Four, 73, rue de Lille, de 8 h. 30 à 12 h.

Eclairage nocturne. — Vers 22 h. 30, un automobiliste, Marcel De Bevère, 24 ans, livreur demeurant à Marcq-en-Barœul, 78, rue Jean-Jaurès, a été appréhendé par la police locale, son véhicule n'étant muni d'éclairage avant et arrière.

Contravention lui a été notifiée.

A. C. du Blanc-Four. — Ce dimanche matin, de 11 à 13 h. chez Capelle, permanence. Les membres du groupe qui sont encore en possession de carnets pour le jeu de dés sont priés de les apporter.

Jeanne d'Arc. — Ce matin, à 9 h. au local, rue de la Latte, répétition de la Clique.

Anciens Militaires du Blanc-Four. — Aujourd'hui dimanche, continuation du concours de tir à la carabine chez Ladsous, rue de Lille.

Aux chômeurs. — Pointage des chômeurs partiels lundi de 9 h. 30 à 10 h. ; pour les complets, de 15 à 15 h. 30.

Interruption de courant. — La fourniture de courant électrique sera suspendue ce dimanche 18 courant, de 6 h. 30 à 15 h. au poste « Le Vinage ».

A LA FANFARE DU BLANC-FOUR

Le 23 juin rappellera aux musiciens de la Fanfare du Blanc-Four une belle fête qui s'est passée, il y aura alors quatre ans : la fête du cinquantenaire de la fondation de la société. C'est en effet, le 23 juin 1929, que se déroulèrent dans le hameau du Blanc-Four, les fêtes jubilaires de cette magnifique phalange musicale, qui se sont passées avec un succès sans précédent à Roncq, attirant au Blanc-Four, une foule considérable.

Presque toutes les sociétés musicales de Tourcoing et ses cantons, auxquelles se joignirent les meilleures phalanges de la frontière belge ont pris part au grand festival organisé.

Rappelons le succès et la curiosité qu'avait suscité la venue de la célèbre Harmonie Royale de l'Institut des Jeunes Aveugles de Woluwe-Saint-Lambert-lez-Bruxelles, dont la renommée en Belgique est légendaire ; aussi ces jeunes infortunés artistes ont-ils connu le plus sympathique accueil et le plus éclatant succès.

Le cortège de l'après-midi avec ses chars relatifs à l'art musical, conçue par le maître Lesage, de Tourcoing ; la participation de plus de vingt sociétés musicales, et le concours de la section féminine de la « Jeunesse Roncquoise » apporta aux fêtes célébrant le cinquantième anniversaire de la Fanfare du Blanc-Four, un concours, où le succès remporté justifia et couronna l'effort considérable fourni par le comité de Patronages de ces fêtes jubilaires, pour mettre à l'honneur ses vieux musiciens et glorifier le hameau du Blanc-Four, si hospitalier.

Nous ne pouvons omettre de rappeler également le grand concert de gala donné le dimanche suivant, par l'Harmonie municipale de Tourcoing et l'Orphéon des travailleurs de Tourcoing.

Nous ne doutons pas que l'évocation de ces fêtes, inoubliables, événements marquant dans les annales du Blanc-Four, fasse plaisir aux musiciens et aux nombreux amis de l'excellente « Fanfare du Blanc-Four ».

Avis aux contribuables. — Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes se trouvera à la mairie, le 3 juillet, à 8 heures, pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières de la contribution mobilière, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

Fièvre aphteuse. — Un arrêté de M. le Préfet du Nord, déclare infecté de fièvre aphteuse le territoire de Roncq, délimité par la route nationale depuis Halluin jusqu'à la rue Pasteur, la rue Pasteur jusqu'à Bousbecque, la limite du territoire de Roncq jusqu'à la route nationale à Halluin.

Dans cette zone d'observation, aucun animal des espèces bovine, ovine, caprine et porcine ne pourra être vendu sans être marqué et accompagné d'un laissez-passer. Une autorisation est également nécessaire pour l'introduction des animaux de toute espèce, etc...

La zone d'interdiction comprend la partie du territoire située dans un rayon de 300 mètres autour de l'exploitation de M. Vandermarlière, ferme du Grand Colombier. Interdiction est faite d'y introduire ou d'en sortir aucun animal des espèces précitées. L'accès des pâturages et exploitations renfermant des animaux est interdit aux laitiers, bouchers, marchands de bestiaux et à toute personne non préposée aux soins à donner, etc...

Le lait des animaux malades ne doit pas être vendu.

Aux Chômeurs. — Aujourd'hui mardi, pointage des chômeurs partiels de 14 h. 30 à 15 h., des chômeurs complets, de 15 h. à 15 h. 30

BOUSBECQUE

Consultation des nourrissons. — A la Mairie, mercredi 21 juin (lettres A à G), Vendredi 23 juin (lettres H et suivantes).

Groupe des Familles Nombreuses. — Demain 18 juin à 15 h. 30, salle de la rue des Bersaults, assemblée générale annuelle.

Compte rendu de l'année 1932-1933.

Partie récréative avec chants, Tombola.

Passage du Percepteur. — Mardi 20 juin, dès 9 h. salle du 1er étage à la Mairie,

BONDUES

Anciens Combattants. — La Commission informe ses membres et leurs familles désireux de participer à l'excursion organisée pour le dimanche 23 juillet, de vouloir bien se faire inscrire sans tarder au siège, la liste sera close lundi soir.

Avis. — A l'occasion de la ducasse, les estaminets pourront rester ouverts jusqu'à une heure du matin, les dimanche 18 et lundi 19 juin.

Les bureaux de la mairie seront fermés lundi prochain 19 juin ; seul le bureau de l'état civil sera ouvert de 9 à 10 heures.

Tournée du percepteur. — Le percepteur fera sa tournée habituelle, mardi prochain 20 juin et se tiendra à la mairie, de 9 à 11 heures.

Etat civil. — Publication. — Marcel Lamlin, homme de peine à Bondues, et Lucienne Desplanques, bobineuse, à Marcq-en-Barœul.

LINSELLES

Suspension de courant. — En raison de certains travaux à exécuter sur le réseau, le courant électrique sera suspendu aujourd'hui dimanche, de 6 h. 30 à 15 heures environ.

A la Saint-Médard. — L'assemblée générale de la société de secours mutuels « La Saint-Médard », aura lieu aujourd'hui, à 17 heures, salle du Grand Logis. Tombola gratuite à l'issue de la réunion.

Tournée du contrôleur. — Le Contrôleur des contributions directes sera à la mairie jeudi prochain 22 courant pour procéder à la révision annuelle des bases de contribution foncières, de la contribution mobilière des patentes et des diverses taxes assimilées.

Aux A.L.A.O. — La réunion trimestrielle des Anciens des armées d'occupation aura lieu au siège, estaminet du Facteur, aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30 précises.

MOUVAUX

La prochaine fête d'été de la « Jeanne d'Arc ». — Reprenant ses anciennes traditions la société de gymnastique la « Jeanne d'Arc » donnera le dimanche 25 juin, à 17 h., dans la cour de la Maison des Œuvres, rue de Lille, une magnifique fête d'été. Les nombreux amis de la « Jeanne d'Arc » qui auront à cœur d'assister à cette belle manifestation pourront se rendre compte des progrès toujours croissants de cette société. Pour donner à la fête un éclat tout particulier, la « Jeanne d'Arc » s'est assuré le concours du Club Danois Mouvallois dont la participation augmentera certainement l'intérêt de la séance. Le prix des places est fixé à 5 fr. et 2 fr. Les cartes sont en vente chez tous les membres de la société de gymnastique la « Jeanne d'Arc ».

La fillette disparue est retrouvée. — Nous avons relaté hier la disparition d'une jeune mouvalloise de 14 ans et demi, Mlle Soenens, qui avait quitté mercredi soir le domicile de ses parents, rue de Lille, carrière des Prés. La jeune fille s'était fait inscrire à un bureau de placement par l'intermédiaire duquel elle fut placée chez M. Vanderberghe, 39, rue de Tourcoing, à Roubaix. C'est en lisant notre journal samedi matin que M. Vanderberghe reconnut dans sa nouvelle servante la jeune mouvalloise. Il téléphona immédiatement au commissariat de police qui mit la famille au courant.

Secours mutuels. — La Société de secours mutuels Saint-Germain prie tous ses membres honoraires et actifs qui pourraient se rendre libres, de bien vouloir assister aux funérailles de M. Leroy Pierre, membre actif et doyen de notre Société, qui auront lieu le mardi 20 juin, à 9 h., en l'église Saint-Germain, Mouvaux.

Avis aux cafetiers. — Les cafetiers qui désireraient organiser des jeux pour le 14 juillet et obtenir une subvention de la ville, doivent faire leur demande d'urgence à la mairie.

Avis aux sociétés. — Les sociétés locales, qui participeront au cortège du 14 juillet sont priées d'adresser la liste de leurs membres à la mairie.

Etat civil. — Naissances : Michel Sauvage, rue de Verdun, 282; Roger Vanlaethen, boulevard de la Marne, 6 ; Richard Lecocq, rue de Tourcoing, 329 ; Jean-Pierre Lefebvre, rue Vauban, 28.

Décès : Roger Lemay, 1 an, rue des Ravennes, 65.

MARCQ-EN-BARŒUL

Amicale laïque Moreau. — L'assemblée générale annuelle de l'Amicale aura lieu le 25 juin, à 15 h. 30, dans une des salles de l'école maternelle (rue des Ecoles, Pont-de-Marcq).

Ordre du jour : 1. Allocution du président ; 2. Rapport moral du secrétaire ; 3 Rapport financier du trésorier sur l'exercice 1932 ; 4. Renouvellement du tiers des membres de la commission ; 5 Quelques commentaires du président au sujet de deux morales qui s'affrontent ; 6. Questions diverses.

Sur présentation de la carte d'amicaliste, il sera remis au contrôle un billet participant à la distribution des nombreux lots offerts.

Tout adhérent dont la cotisation n'a pu être perçue pourra retirer sa carte à la permanence, à l'entrée de la salle et avant la réunion.